



RAPPORT DU TRESORIER POUR L'EXERCICE 2025

Mesdames, Messieurs,

L'exercice 2025 s'inscrit dans la continuité du développement de l'Association d'accueil de l'enfance d'Epalinges (AAEE). Il a été marqué par une nouvelle progression de l'activité, liée à l'augmentation du nombre de places d'accueil, ainsi que par l'adaptation correspondante des ressources humaines, des surfaces exploitées et de certains frais de fonctionnement.

Dans ce contexte de croissance, l'AAEE clôture l'exercice avec un résultat proche de l'équilibre. Le déficit net s'élève à CHF 5'767.68, soit environ 0,05 % du total des produits. Ce résultat traduit à la fois l'importance des charges nécessaires au respect des normes d'encadrement et la volonté de maintenir une gestion financière rigoureuse, en cohérence avec la mission d'accueil confiée à l'association.

Le présent rapport présente les principaux éléments du bilan au 31 décembre 2025, les évolutions significatives du compte de résultat ainsi que les facteurs explicatifs des variations observées par rapport à l'exercice 2024.

Bilan au 31 décembre 2025

Le bilan de l'AAEE au 31 décembre 2025 présente une structure financière globalement stable, avec un total de bilan de CHF 2'773'695.78, contre CHF 2'708'581.43 au 31 décembre 2024.

Actif : Les liquidités, composées des caisses et des banques, s'élèvent à CHF 1'284'068.03, contre CHF 1'226'218.18 en 2024. Les débiteurs et actifs transitoires totalisent CHF 1'485'720.75, soit un niveau proche de celui de l'exercice précédent. Les titres demeurent comptabilisés pour CHF 3'900.-. Les immobilisations restent inscrites pour un montant symbolique total de CHF 7.-, les investissements antérieurs ayant été intégralement amortis.

Passif : Les créanciers et passifs transitoires atteignent CHF 2'311'955.18, contre CHF 2'238'973.15 en 2024. La provision pour pertes sur débiteurs est ramenée à CHF 17'400.-, contre CHF 19'500.- en 2024, tandis que la provision pour l'agrandissement des structures demeure inchangée à CHF 270'000.-.

Fonds propres : Les fonds propres s'élèvent à CHF 174'340.60 au 31 décembre 2025, après prise en compte du résultat négatif de l'exercice de CHF 5'767.68. Ils s'établissaient à CHF 180'108.28 au terme de l'exercice précédent. Le niveau des fonds propres reste positif, mais confirme que la marge de manœuvre financière de l'association demeure limitée au regard du volume d'activité.

Compte de pertes et profits

L'exercice 2025 se caractérise par une hausse simultanée des produits et des charges, conséquence directe de l'augmentation de l'activité et de l'adaptation des moyens nécessaires à l'exploitation des structures.

Les produits s'élèvent à CHF 11'234'552.76, contre CHF 10'624'378.37 en 2024, soit une progression de CHF 610'174.39. Les écolages représentent CHF 5'681'760.86. Afin d'apprécier correctement leur évolution, il convient toutefois de tenir compte du fait qu'en 2024 le poste « Subvention cantonale (Rabais parents 20 %) » correspondait à la prise en charge par le canton de 20 % de la facture des parents pour le mois de novembre, mesure qui n'a pas été reconduite en 2025. En neutralisant cet effet, l'augmentation effective liée aux contributions parentales est de CHF 225'996.69, soit 4,14 %. Elle s'explique principalement par l'augmentation du nombre de places d'accueil, qui sont passées de 509 places en 2024 à 525 places en 2025. Cette progression résulte d'une part de l'effet en

année pleine de l'augmentation de capacité de la Trotinette intervenue en août 2024, de 72 à 96 places, et d'autre part de la réorganisation des locaux de la Courte Echelle à la suite de l'abandon du projet du Village et de la mise à disposition de nouveaux locaux dans le collège de la Croix-Blanche. La Courte Echelle est ainsi passée, à la rentrée d'août 2025, de 187 à 203 places. L'évolution des produits doit donc être appréciée en tenant compte de ces effets de capacité, auxquels s'ajoute l'adaptation annuelle des tarifs d'accueil.

Les subventions communales et cantonales demeurent déterminantes pour l'équilibre économique de l'association. La subvention communale en liquidités s'élève à CHF 2'411'699.10, tandis que les subventions communales liées aux loyers et aux transports s'élèvent respectivement à CHF 618'786.65 et CHF 238'563.15. Ces variations sont directement liées à l'augmentation des surfaces mises à disposition et aux coûts de transport. La subvention cantonale relative aux salaires atteint CHF 2'138'653.-, en hausse par rapport à 2024.

Les charges d'exploitation s'établissent à CHF 11'241'135.32, contre CHF 10'609'839.72 en 2024. Les charges de personnel restent le poste principal. Les salaires bruts atteignent CHF 7'650'705.65 et les charges sociales CHF 1'155'081.95. En tenant compte également du personnel externe, des indemnités d'assurances et des frais de formation et de personnel, les charges liées au personnel représentent environ 77 % de l'ensemble des charges. Cette évolution découle de l'engagement de personnel supplémentaire nécessaire au respect des normes d'encadrement, de l'adaptation des salaires au coût de la vie, de la progression liée à l'expérience professionnelle.

Parmi les autres charges significatives, l'alimentation atteint CHF 957'713.87, en hausse sous l'effet de l'augmentation du nombre de places d'accueil et du renchérissement des denrées alimentaires. Les produits et frais de nettoyage s'élèvent à CHF 499'324.20, en lien avec l'augmentation des surfaces à entretenir, l'évolution des prix facturés par le prestataire et certaines interventions supplémentaires qui étaient auparavant prises en charge par la conciergerie communale. Les loyers s'élèvent à CHF 665'694.95, soit une progression directement liée aux surfaces supplémentaires mises à disposition par la commune et à l'ajustement des surfaces prises en compte dans le calcul des loyers.

L'activité « Vivre la nature avec les enfants », mise en place dès janvier 2025, constitue un nouveau poste de charges pour un montant de CHF 13'504.65. Son lancement a entraîné certaines dépenses initiales, qui doivent être appréciées comme liées au démarrage de cette nouvelle prestation pédagogique.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à - CHF 6'582.56. Après prise en compte du résultat financier positif de CHF 814.88 et en l'absence de charges ou produits extraordinaires en 2025, le résultat net de l'exercice s'établit à - CHF 5'767.68.

L'exercice 2025 se clôture par un léger déficit, dans un contexte de croissance de l'activité et d'adaptation des moyens nécessaires à l'accueil des enfants. Le résultat demeure très proche de l'équilibre au regard du volume total des produits et des charges. Il reflète la nécessité de concilier le développement des prestations, le respect des exigences d'encadrement, la qualité de l'accueil et la maîtrise des coûts.

La situation financière de l'AAEE reste stable. L'association devra néanmoins poursuivre une gestion attentive de ses charges, en particulier des charges de personnel, des loyers, des frais de nettoyage, de l'alimentation et des coûts liés à l'augmentation des places d'accueil.

Le soutien continu de la commune d'Epalinges et du canton demeure essentiel pour garantir la pérennité de l'accueil préscolaire, parascolaire et familial de jour. Il permet à l'AAEE de remplir sa mission dans un cadre financier maîtrisé, au service des enfants, des familles et de la collectivité.

Fait à Epalinges, le 28 avril 2026



Nicolas Geiser
Trésorier